

SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP 40 SRI

Rapport annuel au 15 mars 2019

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	8
Notes aux états financiers	11
Rapport de performance	12
Rapport abrégé de la société d'audit	13



Quai de l'île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 6249
1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président

Patrick BOTTERON
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre

Florian MAGNOLLAY
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, directeur
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Frédéric NICOLA, sous-directeur
Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

KPMG SA
Rue de Lyon 111
1203 Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale de Genève, Genève

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale de Genève, Genève

Information aux investisseurs

Modification concernant la direction du fonds

La composition de l'organe de gestion de la direction du fonds est modifiée, depuis le 14 novembre 2018, avec la nomination de M. Frédéric Nicola en son sein.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale de la modification susmentionnée.

Utilisation du revenu net au 15 mars 2019

Distribution du revenu

Date Ex VNI : 12/06/2019

Date de paiement : 14/06/2019

Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés			
				en Suisse			à l'étranger
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Non	4	CHF	1.10	0.385	0.715	0.715
Classe I	Non	10	CHF	1.50	0.525	0.975	0.975

Capitalisation du revenu

Capitalisation au : 15/03/2019

Classe	Affidavit	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés en Suisse et à l'étranger	
			Rendement imposable	35% Impôt anticipé récupérable
Classe B ¹⁾	Non	CHF	1.33962	0.00000 ¹⁾

¹⁾ La direction du fonds a déclaré l'impôt anticipé à l'Administration fédérale des contributions (AFC) de sorte que vous n'avez pas à soumettre de demande de remboursement de cet impôt auprès de l'AFC.

Chiffres comptables

Aperçu	Devise		16.03.18	16.03.17	16.03.16
			15.03.19	15.03.18	15.03.17
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	19'253'973.67	14'868'072.59	13'134'133.68
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	1'398'673.54	886'688.30	792'437.01
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	106.73	105.75	102.73
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe A		1.39%	1.47%	1.48%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe B	CHF	17'252'816.82	13'386'765.54	11'765'772.98
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe B	CHF	107.87	105.48	101.75
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe B		1.40%	1.47%	1.47%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe I	CHF	602'483.31	594'618.75	575'923.69
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe I	CHF	103.88	102.52	99.30
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe I		1.07%	1.09%	1.09%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.

Compte de fortune (Valeurs vénales)	15.03.19	15.03.18
Avoirs en banque		
à vue	405'238.57	120'489.17
Valeurs mobilières		
Parts d'autres placements collectifs	18'813'448.45	14'719'417.77
Autres actifs	50'037.05	38'958.70
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	19'268'724.07	14'878'865.64
Engagements envers les banques à court terme	-1'709.28	0.00
Autres engagements	-13'041.12	-10'793.05
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	19'253'973.67	14'868'072.59

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	16.03.18	16.03.17
		15.03.19	15.03.18
Position au début de la période comptable		8'385	7'714
Parts émises		4'820	753
Parts rachetées		-100	-82
Position à la fin de la période comptable		13'105	8'385

Evolution du nombre de parts de la classe B	Période comptable	16.03.18	16.03.17
		15.03.19	15.03.18
Position au début de la période comptable		126'918	115'632
Parts émises		39'232	36'932
Parts rachetées		-6'213	-25'646
Position à la fin de la période comptable		159'937	126'918

Evolution du nombre de parts de la classe I	Période comptable	16.03.18	16.03.17
		15.03.19	15.03.18
Position au début de la période comptable		5'800	5'800
Position à la fin de la période comptable		5'800	5'800

Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	14'868'072.59	13'134'133.68
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-19'279.00	-9'749.80
Solde des mouvements de parts	3'943'226.76	1'235'620.34
Résultat total	461'953.32	508'068.37
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	19'253'973.67	14'868'072.59

Compte de résultat	Période comptable	16.03.18	16.03.17
		15.03.19	15.03.18
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		30.75	127.15
Intérêts négatifs		-1'597.66	-386.20
Revenus des valeurs mobilières			
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs		0.00	11'982.71
Parts d'autres placements collectifs		237'856.11	192'965.05
Rétrocessions sur fonds de placement		0.00	88.41
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		5'205.91	12'155.88
Total des revenus		241'495.11	216'933.00
Charges			
Intérêts passifs		-0.37	-42.36
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-152'793.59	-140'732.38
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-51.97	-3'737.27
Total des charges		-152'845.93	-144'512.01
Résultat net avant ajustements		88'649.18	72'420.99
Ajustements fiscaux *		149'206.93	120'544.06
Résultat net		237'856.11	192'965.05
Gains et pertes de capital réalisés		-30'036.79	253'198.73
Résultat réalisé		207'819.32	446'163.78
Gains et pertes de capital non réalisés		254'134.00	61'904.59
Résultat total		461'953.32	508'068.37

* Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

	Période comptable	16.03.18	16.03.17
Utilisation du résultat de la classe A		15.03.19	15.03.18
Résultat net		15'267.40	11'408.20
Report de l'année précédente		54.36	385.16
Résultat disponible pour être réparti		15'321.76	11'793.36
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		14'415.50	11'739.00
Report à compte nouveau		906.26	54.36
Total		15'321.76	11'793.36

	Période comptable	16.03.18	16.03.17
Utilisation du résultat de la classe B		15.03.19	15.03.18
Résultat net		214'255.31	173'651.21
Résultat disponible pour être réparti		214'255.31	173'651.21
Revenus thésaurisés (non distribués)		214'255.31	173'651.21
Total		214'255.31	173'651.21

	Période comptable	16.03.18	16.03.17
Utilisation du résultat de la classe I		15.03.19	15.03.18
Résultat net		8'333.40	7'905.64
Report de l'année précédente		470.66	105.02
Résultat disponible pour être réparti		8'804.06	8'010.66
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		8'700.00	7'540.00
Report à compte nouveau		104.06	470.66
Total		8'804.06	8'010.66

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières non cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					18'813'448.45	97.64
CH0004015290	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Swiss Equity	7'600	CHF	165.77	1'259'852.00	6.54
CH0016431741	Pictet CH - CHF Bonds Tracker -I dy-	2'300	CHF	1'066.42	2'452'766.00	12.73
CH0026517240	SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP Bonds -I-	21'500	CHF	99.56	2'140'540.00	11.11
CH0033837847	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	2'000	CHF	214.02	428'040.00	2.22
CH0248680594	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Optimised SPI® -I-	20'520	CHF	122.29	2'509'390.80	13.02
CH0336870537	Synchrony Swiss Real Estate Economy Fund of Fund -M-	9'032	CHF	105.77	955'314.64	4.96
Suisse					9'745'903.44	50.58
IE00B2RHVR18	Vanguard Global Bond Index Fund Institutional Hedged CHF	24'800	CHF	129.6879	3'216'259.92	16.69
IE00BF1T6T10	Brown Advisory US Sustainable Growth Fund USD -B-	107'051	USD	12.47	1'338'663.76	6.95
Irlande					4'554'923.68	23.64
LU0267927118	Multipartner SICAV - RobecoSAM Sustainable Water Fund -C-	837	CHF	404.36	338'449.32	1.76
LU0384410279	Vontobel Fund-mtx Sustainable Asian Leaders (Ex-Japan) -I-	1'590	USD	391.47	624'180.12	3.24
LU0851563733	SYNCHRONY (LU) FUNDS - Synchrony (LU) World Bonds (CHF) I Cap.	10'500	CHF	101.75	1'068'375.00	5.54
LU1036586912	Robeco QI Global Developed Sustainable Enhanced -I EUR-	10'919	EUR	165.54	2'052'903.63	10.66
LU1301026206	Sycomore Fund SICAV - Happy (a) Work -I- Cap.	3'100	EUR	121.765	428'713.26	2.22
Luxembourg					4'512'621.33	23.42
Avoirs en banque à vue					405'238.57	2.10
Parts d'autres placements collectifs					18'813'448.45	97.64
Autres actifs					50'037.05	0.26
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable					19'268'724.07	100.00
Engagements envers les banques à court terme					-1'709.28	
Autres engagements					-13'041.12	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable					19'253'973.67	

Cours de change	EUR	1 = CHF 1.13575
	GBP	1 = CHF 1.3313
	USD	1 = CHF 1.0028

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti	214'255.31	
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Parts d'autres placements collectifs

CH0004015290	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Swiss Equity	1'057	1'284
CH0016431741	Pictet CH - CHF Bonds Tracker -I dy-	1'139	
CH0026517240	SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP Bonds -I-		2'954
CH0033837847	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	592	
CH0248680594	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Optimised SPI® -I-	5'251	704
CH0336870537	Synchrony Swiss Real Estate Economy Fund of Fund -M-	225	2'400
IE00B2RHVR18	Vanguard Global Bond Index Fund Institutional Hedged CHF	8'239	767
IE00BF1T6T10	Brown Advisory US Sustainable Growth Fund USD -B-	109'000	1'949
LU0267927118	Multipartner SICAV - RobecoSAM Sustainable Water Fund -C-	152	100
LU0384410279	Vontobel Fund-mtx Sustainable Asian Leaders (Ex-Japan) -I-	1'590	
LU0851563733	SYNCHRONY (LU) FUNDS - Synchrony (LU) World Bonds (CHF) I Cap.	5'200	
LU1036586912	Robeco QI Global Developed Sustainable Enhanced -I EUR-	3'193	2'193
LU1301026206	Sycomore Fund SICAV - Happy (a) Work -I- Cap.	1'485	4'322

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres placements collectifs

GB0030030067	Liontrust Sustainable Future Global Growth Class 2 GBP Acc.	20'104	215'000
LU0571085686	Vontobel Fund SICAV mtx Sustainable Emerging Mkt Leaders -I-	657	3'069

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

SYNCHRONY LPP FUNDS – Synchrony LPP 40 SRI	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des distributeurs
Classe A	1.20%* (jusqu'au 15.09.18) 1.10%* (dès le 16.09.18)	Max. 2.50%
Classe B	1.20%* (jusqu'au 15.09.18) 1.10%* (dès le 16.09.18)	
Classe I	0.80%*	

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion réduite

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser l'activité de distribution. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum des commissions de gestion à la charge des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe du fonds résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du fonds revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du fonds attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. Il y a arrondi à deux décimales.

Rapport de performance

		2016	2017	2018	2019 au 15 mars
Performance :					
– Classe A (lancée le 10.12.14)	%	1.13	8.51	-6.67	7.61
– Classe B (lancée le 07.02.07)	%	1.13	8.55	-6.68	7.61
– Classe I (lancée le 26.08.09)	%	1.52	8.92	-6.35	7.68
Performance de l'indice de référence : Pictet LPP 2000 - 40©	%	3.68	8.78	-3.41	6.47

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.
2. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
3. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit

Rapport de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du fonds de placements **SYNCHRONY LPP FUNDS** avec les compartiments suivants :

- Synchrony LPP Bonds
- Synchrony LPP 25
- Synchrony LPP 40
- Synchrony LPP 40 SRI
- Synchrony LPP 80

comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de Direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de Direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de Direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2019 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément ainsi que celles régissant l'indépendance conformément à la loi sur la surveillance de la révision et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

KPMG SA

Yvan Mermoud
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Alexandre Breysse
Expert-réviseur agréé

Genève, le 10 juillet 2019

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h LPCC